

Fiche de Sécurité



Conforme aux normes de déclaration des dangers de l'OSHA 2012 et du SIMDUT 2015
Produit : **PRO GROUT ONE** Date de Révision : 2018-03-08

Section 1. Identification du Produit et de la Société

Nom du Produit : PRO GROUT ONE
Usage(s) Recommandé(s) : Adhésif universel haute performance, sensible à la pression, multi-revêtement de sol
Usage(s) Non Recommandé(s) : Pas précisé
Fabricant : Adhésifs PROMA, 9801 Boulevard parkway,
Anjou, QC, H1J 1P3, Canada
Courriel : info@proma.ca
Url : www.proma.ca
Téléphone d'urgence : **Déversements Importants (CANUTEC)** : (613)996-6666
Numéro de téléphone d'urgence au Canada/U.S.A.

Section 2. Identification des Dangers

Classification SGH du mélange :

Cancérogénicité - Catégorie 1A

STOT RE1 - Catégorie 1

Irritation yeux grave - 2A

Pictogrammes :



Termes de mise en garde : Danger

Mentions de danger : Peut causer le cancer. Voie d'exposition: Inhalation. Peut causer des dommages aux organes cibles à la suite d'expositions répétées ou prolongées. Voie d'exposition: Inhalation

Organes affectés : Poumons

Mises en garde générale :

Prévention Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Se laver soigneusement les mains après la manipulation. Porter des gants de protection et des lunettes de protection.

Response En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à enlever. Poursuivre le rinçage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes.

Entreposage Conserver sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales.

Section 3. Composition / Information sur les Ingrédients

Identificateurs	Ingrédients	Pourcentage	Classification	Remarque
14808-60-7	Silice cristalline	60-80 %	Carc. 1A; H350	* Voir ci-dessous
107-21-1	Éthylène glycol	2,0 %	Acute Oral Cat 4, STOT Repeated Cat 2	* Voir ci-dessous
13463-67-7	Dioxyde de Titane	0 - 3,0 %	Carc. 2; H351	* Voir ci-dessous

* Ce produit contient une ou plusieurs matières qui peuvent être dangereuses lorsqu'elles sont présentes sous forme de poussière respirable en suspension dans l'air de moins de 75 microns. Comme ce produit existe sous forme de pâte liquide, ces matières ne seront pas libérées dans l'air lors d'une manipulation normale. Par conséquent, elles ne devraient pas devenir un danger pour la santé car elles seront encapsulées dans un réseau de polymères pendant le processus normal de séchage.

Fiche de Sécurité



Conforme aux normes de déclaration des dangers de l'OSHA 2012 et du SIMDUT 2015
Produit : **PRO GROUT ONE** Date de Révision : 2018-03-08

Section 4. Premiers soins

Premiers soins : Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment les yeux à l'eau. Maintenir les paupières ouvertes afin d'assurer un rinçage complet. Retirer les lentilles de contacts, s'il y a lieu et si ceci peut être fait facilement, continuer le rinçage. Consulter un médecin si une irritation ou des rougeurs se développent.

Premiers soins : Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à fond avec de l'eau les zones contaminées. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Obtenir des soins ou des conseils médicaux si des rougeurs ou d'autres symptômes se développent.

Premiers soins : Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise après ingestion, consulter un médecin. En cas d'ingestion de grandes quantités, emmener immédiatement la personne à l'hôpital.

Premiers soins : Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Premiers soins :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer les yeux avec de l'eau pendant 20 minutes. Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau et au savon.

EN CAS D'INGESTION : Transporter la victime à l'air frais. Appeler un médecin si les symptômes persistent.

EN CAS D'INHALATION : Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Fournir cette FDS au prestataire de soins médicaux.

Section 5. Mesures de Lutte Contre L'incendie

Inflammabilité

Ce produit n'est pas considéré inflammable selon les critères du WHMIS/OSHA.

Moyens d'Extension Appropriés

Utiliser un produit chimique sec, de l'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone ou de la mousse.

Moyens d'Extension Inappropriés

Pas disponible

Dangers Spécifiques Découlant de la Combustion des Produits

Produits de Combustion : Peuvent inclure, mais sans s'y limiter, des oxydes de carbone (COx).

Chaleur et Feu : Le produit n'est pas inflammable ni combustible. Le feu et la chaleur peuvent décomposer le produit et produire des vapeurs, des poussières ou des gaz dangereux.

Mesures de Lutte Contre l'Incendie

Porter des vêtements de protection pour éviter complètement le contact du produit avec la peau et les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome de lutte contre le feu. Éviter le contact direct avec la substance. Éviter de respirer les gaz, vapeurs ou poussières. En cas d'incendies importants, évacuer les résidents qui se trouvent sous le vent de l'incendie.

Dangers Spécifiques Découlant de la Combustion des Produits

Données d'explosibilité :

Sensitivity to mechanical impact:	Pas disponible
Sensitivity to Static discharge:	Pas disponible

Fiche de Sécurité



Conforme aux normes de déclaration des dangers de l'OSHA 2012 et du SIMDUT 2015
Produit : **PRO GROUT ONE** Date de Révision : 2018-03-08

Section 6. Procédure en Cas de Déversement

Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des vêtements protecteurs, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Éviter le contact direct.

Éviter de générer de la poussière.

Voir les sections 7 et 8 pour les mesures de protection.

Précautions pour l'Environnement

Éviter de rejeter dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Éliminer le matériel conformément aux réglementations gouvernementales. Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts, dans le sol ou pouvant contaminer des végétaux, informer les autorités environnementales et d'urgences locales.

Procédures de Nettoyage

Recueillir le produit et le transférer dans un contenant doté d'une fermeture sans provoquer d'éclaboussures, de poussières ou de brouillards. Éliminer le matériel conformément aux réglementations gouvernementales.

Section 7. Manutention et Entreposage

Précautions à Prendre pour une Manutention Sans Danger

Avis d'hygiène général : Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Laver à fond les parties de la peau exposées après avoir manipulé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

Manutention : Éviter le contact direct avec la substance. Éviter de respirer le brouillard, les vapeurs, la poussière, les émanations, les gaz ou les aérosols. Garder le contenant bien fermé. Porter des vêtements protecteurs, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manger ou boire pendant la manipulation. En cas de dommage physique, de fuite ou de déversement, avertir immédiatement les autorités.

Conditions d'Entreposage Sécuritaire

Garder le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Respecter les lois applicables en matière de santé et de sécurité au travail.

Section 8. Exposition / Protection Individuelle

Control Parameters / Exposure Guideline

Ingrédients	Occupational Exposure Limits		Remarque
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV	
Silice cristalline	(10 mg/m ³)/(%SiO ₂ +2) (resp)	0,025 mg/m ³	* Voir ci-dessous
	(30 mg/m ³)/(%SiO ₂ +2) (total)		
	(250 mg/m ³)/(%SiO ₂ +5) mppcf (resp)		
Éthylène glycol	50 ppm	20 ppm	
Dioxyde de Titane	(15 mg/m ³)/(%SiO ₂ +2) (total)	10 mg/m ³	* Voir ci-dessous

* Ce produit contient une ou plusieurs matières qui peuvent être dangereuses lorsqu'elles sont présentes sous forme de poussière respirable en suspension dans l'air de moins de 75 microns. Comme ce produit existe sous forme de pâte liquide, ces matières ne seront pas libérées dans l'air lors d'une manipulation normale. Par conséquent, elles ne devraient pas devenir un danger pour la santé car elles seront encapsulées dans un réseau de polymères pendant le processus normal de séchage.

Paramètres de Contrôle / Maîtrise de l'Exposition

Mesures d'Ingénierie : Ventiler les lieux pour garder l'exposition en dessous des limites permises.
(Niveau de poussière, d'émanations, de vapeurs, etc. en suspension dans l'air).

Paramètres de Contrôle / Maîtrise de l'Exposition

Protection du Visage et des Yeux : Non nécessaire pour une utilisation normale, travaillez sécuritairement.

Protection de la Peau et du Corps : Suivez les conseils généraux d'hygiène de la section 7.

Protection des Mains : Suivez les conseils généraux d'hygiène de la section 7.

Protection Respiratoire : Si la ventilation n'est pas efficace ou dans le cas de travail mécanique sur du matériel durci ou lors du mélange, utiliser un équipement respiratoire adéquat.

Fiche de Sécurité



Conforme aux normes de déclaration des dangers de l'OSHA 2012 et du SIMDUT 2015
Produit : **PRO GROUT ONE** Date de Révision : 2018-03-08

Section 9. Caractéristiques Chimiques et Physiques

Information sur les Propriétés Physiques et Chimiques Essentielles

État physique :	Pâte épaisse sans affaissement telle quelle (solide viscoélastique dur à l'état sec)
Couleur :	Divers
Odeur :	Légère odeur
Seuil d'odeur :	Pas disponible
pH :	7,5 à 9,0
Point de fusion/congélation :	< -20 °C
Point d'ébullition :	> 100 °C
Point d'éclair :	Ininflammable
Taux d'évaporation :	Pas disponible
Inflammabilité :	Ininflammable
Limite supérieure d'explosion :	Pas disponible
Limite inférieure d'explosion :	Pas disponible
Tension de vapeur :	Pas disponible
Densité de la vapeur :	Pas disponible
Densité (kg/L) :	1,75
Solubilité du Produit Frais :	Eau
Solubilité du Produit Sec :	Pas disponible
Coefficient Octanol/Eau :	Pas disponible
Température d'auto-inflammation :	Pas disponible
Température de décomposition :	Pas disponible
Viscosité (kcPs @ 21°C) :	800
Propriétés oxydantes :	Pas disponible
Propriétés explosives :	Pas disponible
Teneur en COV (g/l) :	51

Section 10. Stabilité Chimique et Données sur la Réactivité

Stabilité/Réactivité	Stable dans les conditions ambiantes.
Possibilité de Réactions Dangereuses	Aucune
Conditions à Éviter	Feu. Chaleur. Matériaux incompatibles.
Matières à Éviter	Aucun produit connu.
Produits Dangereux de Décomposition	Peut inclure et n'est pas limité aux oxydes de carbone (COx)

Section 11. Propriétés Toxicologiques

Propriétés Toxicologiques du Produit

Il n'existe pas de données toxicologiques pour ce mélange de produits. Tenir compte de la concentration individuelle* de chaque composant pour évaluer les effets toxicologiques résultant de l'exposition au mélange.

* Puisque l'état physique normal est une pâte épaisse qui va évoluer vers un solide viscoélastique dur dans des conditions normales d'utilisation, le risque d'exposition à un cancérigène connu inclus dans ce produit avant et après son durcissement est très faible.

Toxicological Information for Component

Silice cristalline	Oral, LD50 Rat 22 500 mg/kg
Dioxyde de titane	Oral, LD50 Rat >10 000 mg/kg
Eau	Oral, LD50 Rat >90 000 mg/kg
Éthylène glycol	Oral, LD50 Rat >4 000 mg/kg
	Cutanée, LD50 Lapin 9530 uL/kg

Section 12. Propriétés Toxicologiques

Écotoxicité :	Non disponible. Éviter de relâcher dans l'environnement.
Persistance et Dégradabilité :	Pas disponible
Bioaccumulation Potentielle :	Pas disponible
Mobilité dans le Sol :	Pas disponible
Autres Effets Néfastes :	Pas disponible

Fiche de Sécurité

Conforme aux normes de déclaration des dangers de l'OSHA 2012 et du SIMDUT 2015
Produit : **PRO GROUT ONE** Date de Révision : 2018-03-08



Section 13. Élimination des Résidus

Règlement(s) sur l'Élimination des Résidus

Éviter le rejet dans l'environnement. Les utilisateurs doivent accorder une attention particulière à l'existence éventuelle de règlements régionaux ou nationaux relatives à l'élimination.

Section 14. Renseignements Relatifs au Transport [ADR-NU, DOT, ICAO, IMDG, TDGR]

Réglementation : Non réglementé pour le transport.

Section 15. Regulatory Information

Réglementation Relative à la Sécurité, à la Santé et à l'Environnement

CANADA - RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX

LIS – Liste intérieure des substances

Toutes les substances sont répertoriées dans la LIS.

LES – Liste extérieure des substances

Aucune substance répertoriée

INRP – Inventaire national des rejets de polluants

Aucune substance répertoriée

ÉTATS-UNIS - RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE

Inventaire TSCA Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA

SARA Aucune substance inscrite

CERCLA Aucune substance inscrite

ÉTATS-UNIS - RÉGLEMENTATIONS SPÉCIFIQUES À UN ÉTAT

		Californie	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts
Silice cristalline	Cancérogène	Oui	Oui	Oui	Oui
Dioxyde de titane	Cancérogène	Oui	Oui	Oui	Oui
Éthylène glycol	Toxique pour la reproduction	Oui	Oui	Oui	Oui

Section 16. Renseignements Divers

Date de préparation : 08 mars 2018

Version : 0,6

Préparé par : ADHÉSIFS PROMA INC

Renseignements Divers - Dégagement de Responsabilité :

Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera responsable d'aucun dommage causé lors de la manipulation ou contact avec le produit.